

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 5 juillet 2013

Service instructeur

N° CP-2013-7-2-18

Service du Développement économique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

Service consulté

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN
POUR SIEGER AU SEIN DE LA SOCIETE FERMIERE DE LA MAISON DE
L'ALSACE A PARIS**

Résumé : Le présent rapport a pour objet de modifier les désignations des représentants du Département du Haut-Rhin appelés à siéger au sein de la Société Fermière de la Maison de l'Alsace à Paris

Lors de sa séance du 17 juin 2011, la Commission Permanente a procédé à la désignation des représentants de la collectivité appelés à siéger au sein de la Société Fermière de la Maison de l'Alsace à Paris. Ainsi, MM. Francis FLURY, Alphonse HARTMANN et Rémy WITH ont été désignés en tant que titulaires et M. Charles BUTTNER en tant que suppléant.

Or, depuis 2009, le Département du Haut-Rhin, pour son compte et celui du Bas-Rhin, assure la maîtrise d'ouvrage de la réhabilitation de l'immeuble sis au 10 Avenue des Champs Elysées, et dénommé "Maison de l'Alsace". Ce chantier destiné à rénover le restaurant et à créer de nouveaux espaces pour le centre d'affaires dédié à l'Alsace est d'une très grande complexité architecturale. C'est pourquoi, j'ai souhaité que M. Francis FLURY, Vice-Président, suive, pour le compte du maître d'ouvrage, ce chantier. Dès lors, il est souhaitable que M. Francis FLURY renonce à son mandat à la Société Fermière, afin d'éviter toute incompatibilité entre le rôle de l'exploitant et celui du propriétaire.

J'ai également souhaité renoncer à ma qualité de suppléant au sein de cette société. De ce fait, il y a lieu de désigner un représentant titulaire et un suppléant. M. FLURY étant également porteur des actions à l'Assemblée Générale, il y a lieu de désigner un nouveau porteur.

Je vous propose de désigner :

Au Conseil d'Administration

En qualité de titulaire : Monsieur Michel HABIG en remplacement de Monsieur Francis FLURY,

En qualité de suppléant : Monsieur Pierre BIHL en remplacement de Monsieur Charles BUTTNER

A l'Assemblée Générale

Monsieur Alphonse HARTMANN, porteur d'actions.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and 'n' visible below the vertical line.

Charles BUTTNER